

### Membres du conseil d'établissement

#### Représentants des parents

Monsieur Marc Viau, président

Madame Sylvie Bourcier, vice-présidente

Madame Véronique Bégin

Monsieur Réjean Cholette

Madame Nathalie Estime

Madame Nancy Meunier

#### Représentants des enseignants

Monsieur Alexandre Fournier

Madame Nadia Gray

Madame Geneviève Pilote

#### Représentante des élèves

Emmanuelle Musungayi-Tshala

#### Représentante du personnel de soutien

Madame Danielle Auger

#### Représentante du personnel professionnel

Madame Nadia Lévesque

#### Représentant de la direction

Monsieur Patrick Tremblay

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le bilan du conseil d'établissement de l'année scolaire 2013-2014 est l'occasion de soumettre à la communauté le fruit de notre travail et également l'occasion d'avoir un regard ouvert sur nos actions afin d'améliorer nos pratiques pour le bien de nos enfants. Une des priorités des membres était d'améliorer la communication entre les parents et l'école. C'est, entre autres, au moyen de courriers électroniques fréquemment envoyés par l'école que cet objectif a été atteint (ex : la transmission d'information au sujet du plan de lutte contre l'intimidation et la violence).

Toujours soucieux d'améliorer le taux de diplomation et les résultats scolaires, le CÉ a toujours soutenu et encouragé les efforts de l'équipe-école dans le processus d'amélioration des pratiques et des moyens mis en place pour la réussite des élèves. Par exemple, nous avons modifié la grille-matières dans le but de maximiser la réussite scolaire. Nous avons également approuvé un nouveau protocole d'entente dans le programme du Sport-études permettant ainsi l'ajout d'une autre discipline sportive : la boxe olympique.

Dans le cadre du travail amorcé en 2012-2013, le renouvellement du projet éducatif de notre école s'est poursuivi. Un comité de travail formé de parents et de membres du personnel ont analysé les résultats à différents sondages sur la situation de notre école et ont procédé à la rédaction de celui-ci. Donc, le conseil d'établissement 2014-2015 aura le mandat de l'adopter dès le début de l'année scolaire. À la lueur de celui-ci, il semble d'ores et déjà que la communauté éducative de LPP désire travailler en association avec le milieu pour une école stimulante axée sur le développement global de nos enfants et sur leur réussite.

Soyez assurés que malgré les coupures budgétaires imposées par le gouvernement, le conseil d'établissement a fait tous les efforts nécessaires pour adopter le budget 2014-2015 de l'école sans impact sur les élèves, ce qui s'avère de plus en plus difficile compte tenu du contexte.

Un autre sujet abordé par le CÉ fut les frais demandés aux parents pour les voyages et le non-paiement de plusieurs d'entre eux concernant les frais relatifs à la vie étudiante. Après discussion, des recommandations ont été faites à l'équipe-école dans le but de maintenir ces services tout en assurant une offre équitable et en respectant la capacité de payer des parents.

Finalement, je remercie tous les intervenants qui ont, de près ou de loin, stimulé nos discussions et particulièrement, les membres du CÉ qui m'ont fait confiance pour animer et, quelques fois, orienter les débats.

Bonne année scolaire 2014-2015!

*Marc Viau*

Président 2013-2014



## Rapport annuel 2013-2014

École Louis-Philippe-Paré

### Coordonnées de l'établissement

235, boulevard Brisebois  
Châteauguay (Québec) J6K 3X4

Téléphone : 514 380-8899, poste 5480  
Télocopieur : 450 692-0031

Site Internet : [www.lpp.csdgs.qc.ca](http://www.lpp.csdgs.qc.ca)  
Courriel : [lpp@csdgs.qc.ca](mailto:lpp@csdgs.qc.ca)





# PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

## VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

Respect;  
Rigueur;  
Milieu chaleureux et accueillant;  
Estime de soi;  
Sentiment d'appartenance;  
Implication.

**N.B.** Un nouveau projet éducatif sera adopté par le conseil d'établissement au mois d'octobre 2014. Celui-ci aura une durée de plus ou moins 5 ans et sera révisé périodiquement.

## PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

Au 30 septembre 2013, la clientèle scolaire de l'école Louis-Philippe-Paré était composée de 1 496 élèves. Cette clientèle se répartissait dans plusieurs secteurs : la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire au régulier, le Sport-études de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, le programme d'éducation intermédiaire (PÉI) de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, les programmes axés sur l'emploi ainsi que l'adaptation scolaire.

Chaque secteur est composé d'enseignants, d'une équipe des services complémentaires et d'une direction adjointe responsable.

## PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves de l'école proviennent majoritairement des municipalités de Châteauguay, Léry et Mercier. Ils sont principalement au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire et sont généralement âgés entre 14 et 16 ans. Cependant, pour les programmes particuliers, nous recevons des élèves de 12 à 21 ans.



Parmi la clientèle scolaire, nous avons 13 % de nos élèves qui ont une langue maternelle différente que le français et qui sont nés à l'extérieur du Québec.

L'équipe-école est composée de près de 100 enseignants dont un orthopédagogue, 6 membres de la direction ainsi que près de 50 membres de soutien ou professionnels dont une infirmière, une intervenante sociale, des psychologues, une orthophoniste, des conseillères en orientation, une animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, une bibliothécaire, un technicien en audiovisuel, des techniciennes en éducation spécialisée, une préposée aux élèves handicapés, un animateur à la vie étudiante, des surveillantes d'élèves, des techniciens en travaux pratiques, des secrétaires, une technicienne en organisation scolaire ainsi que des concierges.



Un sourire coûte moins cher  
que l'électricité,  
mais donne autant de lumière.



## PRÉSIDENTE

Monsieur Marc Viau

## DIRECTION

Monsieur Patrick Tremblay

## DIRECTION ADJOINTE

Monsieur Joël Bouthillier  
Madame Annie Laverdière  
Madame Caroline Poirier  
Madame Chantal Potvin

## GESTIONNAIRES D'ÉTABLISSEMENT

Madame Sylvie Germain  
Monsieur Michel Landry

## COMMISSAIRE

Monsieur Éric Allard

## CIRCONSCRIPTION

Châteauguay, secteur ouest #10

## NOMBRE D'ÉLÈVES

1 496 élèves

## LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

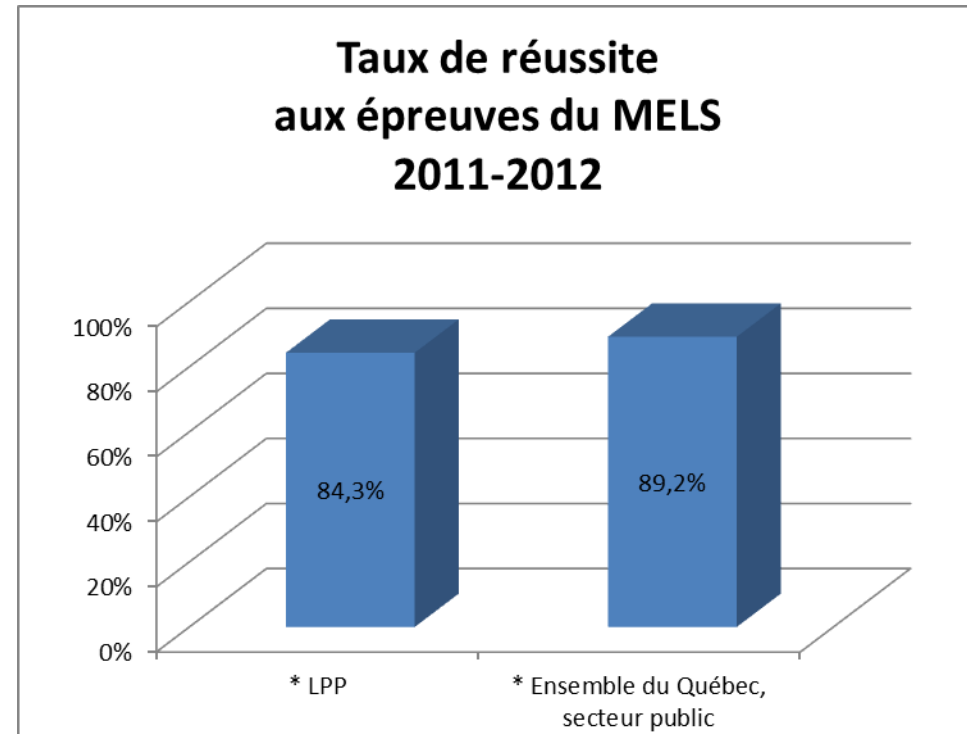
8 octobre 2013;  
30 octobre 2013;  
3 décembre 2013;  
22 janvier 2014;  
16 avril 2014;  
21 mai 2014.

### PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

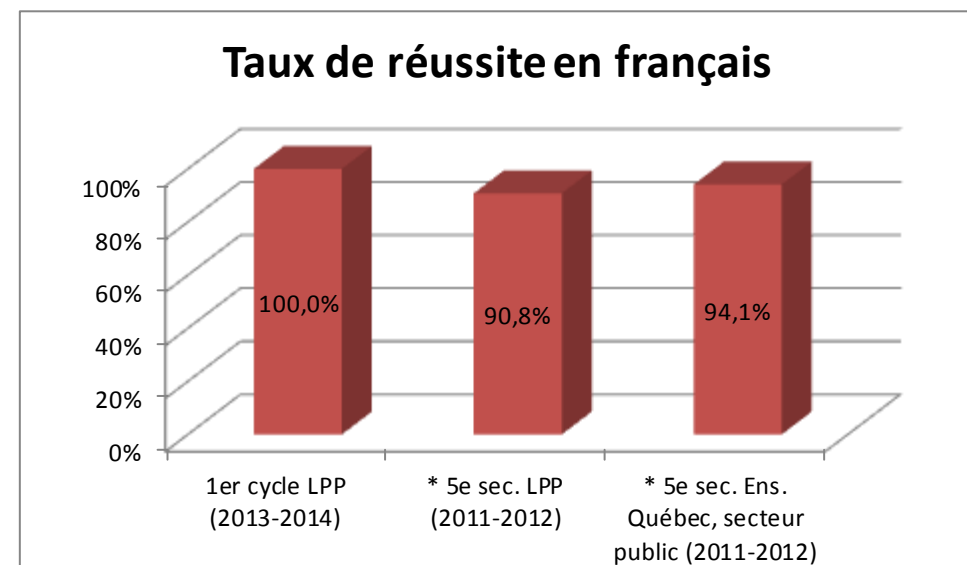
- Adoption des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, découpe et dessine;
- Adoption du budget de l'école ainsi que du CÉ de 14-15 et suivi du budget 13-14;
- Adoption du rapport annuel du CÉ en 12-13;
- Approbation des activités éducatives demandant un changement aux heures quotidiennes de l'école, des campagnes de financement ou de commandites;
- Approbation des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 14-15;
- Approbation des règles de conduite et mesures de sécurité pour 14-15;
- Approbation des services complémentaires 14-15;
- Approbation du temps alloué à chaque matière (grille-matières) 14-15;
- Consultation pour le renouvellement du projet éducatif;
- Discussion au sujet de l'acquittement des frais facultatifs (vie étudiante et 2<sup>e</sup> transport);
- Informations sur les normes et modalités d'évaluation;
- Suivi sur le projet éducatif, le plan de réussite et la convention de gestion de l'école.

# LE PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

**VOLET INSTRUIRE :**  
FAVORISER LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES.



\* Ces statistiques du MELS sont les dernières mises à notre disposition.



\* Ces statistiques du MELS sont les dernières mises à notre disposition.

**VOLET QUALIFIER :**  
ASSURER LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE ET ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE.

**PROPORTION DES ÉLÈVES QUI OBTIENNENT LES QUALIFICATIONS OU UN DIPLÔME EN 2011-2012 :**

- \* LPP : 83 %
- \* Ensemble du Québec, secteur public: 80,9%

\* Ces statistiques du MELS sont les dernières mises à notre disposition.



## FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

- Exposition à la communauté, aux élèves et aux parents des projets personnels en 5<sup>e</sup> secondaire, au PÉI;
- Implantation d'une nouvelle discipline au Sport-études : soccer;
- Le projet « vélo » qui permet à tous les élèves de pouvoir pratiquer le cyclisme a gagné le concours entrepreneurship au niveau de la Montérégie;
- L'équipe midget AAA gagne la coupe Jimmy-Ferrari (victoire provinciale), termine deuxième à la coupe Telus (niveau canadien) et remporte le prix de la meilleure amélioration académique (niveau provincial);
- Organisation de plus de 15 voyages et sorties, dont un voyage humanitaire;
- Organisation des olympiades pour les élèves du PÉI ainsi que de l'adaptation scolaire;
- Organisation d'un « cross-country » annuel impliquant tous les élèves de l'école;
- Organisation d'un gala d'excellence reconnaissant plus de 100 méritants dans plusieurs catégories;
- Organisation d'un premier salon de la FP sous le thème des sciences;
- Organisation d'un premier salon du livre destiné à l'ensemble des élèves, par le cercle de lecture;
- Organisation d'un projet photos par les groupes DÉFIS dans le cadre de la semaine de la déficience intellectuelle;
- Organisation d'une cérémonie pour les diplômés de l'école;
- Poursuite du service de surveillance régional pour l'ouest de la Montérégie pour des élèves handicapés en collaboration avec le mouvement Action-Découverte;
- Remise de la médaille du Gouverneur général du Canada à Bing Du Liang lors de la cérémonie des diplômés;
- Remise des médailles du Lieutenant-gouverneur général du Québec à Fannie Hodgson et à Léandre Poulin-Poirier.



# LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## VOLET SOCIALISER :

AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ CHEZ LES ÉLÈVES, PARTICULIÈREMENT AU NIVEAU DE L'AGRESSION VERBALE ET DE L'INTIMIDATION.

5 rapports d'événements ont été effectués dans le cadre de la loi 56 liée à l'intimidation et à la violence.

## AUGMENTER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES À LA VIE ÉTUDIANTE.

- Participation de 105 élèves à « *LPP en spectacle* » sous le thème « *De ville en ville* », et ce, dans diverses catégories dont le chant, la musique, l'humour, etc;
- Participation de 16 élèves au concours « *Secondaire en spectacle* » au niveau local. 5 d'entre-deux se sont rendus à la finale régionale et un au rendez-vous panquébécois;
- Organisation du « *Foliarts* » qui permet à plus de 800 élèves d'exposer leurs œuvres où près de 4 000 ouvrages ont été présentés dans les quatre formes d'arts suivantes : la danse, les arts plastiques, l'art dramatique et la musique;
- Une des forces de notre école est la vie parascolaire riche et diversifiée, tant au niveau culturel que sportif. Ainsi, 539 élèves se sont impliqués dans l'une ou plusieurs activités, c'est-à-dire dans l'une de nos 22 équipes sportives parascolaires toutes inscrites au RSEQ de la Montérégie ou au sein de différents comités en 2013-2014.



## PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

La mise à jour du plan de lutte à l'intimidation et à la violence a été approuvée par le conseil d'établissement le 21 mai 2014. Ce plan a été révisé suite à sa mise en place au courant de l'année 2013-2014. Rappelons que le plan de lutte avait été élaboré par un comité de travail composé de membres du personnel non-enseignants, de soutien, d'enseignants et de la direction, en 2012-2013, suite à une consultation (questionnaire) auprès de 1231 élèves, 386 parents et 68 membres du personnel. Cette élaboration a pour but d'améliorer le sentiment de sécurité dans notre établissement.

Le personnel ainsi que les élèves seront sensibilisés de nouveau par la direction sur le plan de lutte et sur la façon de faire un signalement. Le plan de lutte abrégé, des textes informatifs sur l'intimidation et la violence seront disponibles sur le site Internet de l'école. Finalement, des rencontres de sensibilisation auront lieu auprès des élèves ciblés, au courant de l'année scolaire.

## CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

## LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- \* 54 établissements, dont 37 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- \* Quelque 25 000 élèves, jeunes et adultes
  - \* 3 360 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- \* 6 900 enfants fréquentant les 37 services de garde de façon régulière ou sporadique
- \* Environ 13 670 élèves transportés par 230 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) et 955 trajets différents, pour un total de 15 700 km par jour.
- \* Parc immobilier de 303 000 mètres carrés (équivalent de 3 030 maisons unifamiliales).